

## Demande changement de tarifs 2018 Bilan de Compétences

Les réponses aux appels d'offres 2018 pour les agréments bilan de compétences imposent un changement tarifaire.

Nous vous faisons donc une proposition :

Financiers	Tarif actuel	Tarif 2018
<b>stagiaire avec financement privé : Entreprises – OPCA</b>	1248	1440
<b>stagiaire avec financement public, FONGECIF / bilan de compétences</b>	1248	1272
<b>stagiaire en autofinancement / bilan de compétences</b>	874	874
<b>stagiaire en autofinancement – Demandeur d'emploi / bilan de compétences</b>	624	624

Le montant FONGECIF nous est imposé et prévoit un passage d'un cout horaire de 52 à 53 €, ce qu'explique, notre demande.

L'AFDAS quant à lui à un tarif plafond à 75€ par heure, nous avons donc fait une proposition à 1440 qui porte le cout horaire 60€. Ce montant correspond aussi à un tarif pour les entreprises. Par souhait d'offrir au public non financé ou finançable cette prestation, nous faisons le choix de maintenir les tarifs autofinancement et autofinancement pour les demandeurs d'emploi inchangés soit respectivement 874€ et 624€. La prestation n'est pas impactée et les candidats se verront offrir le même accompagnement de 24h.

Merci de votre étude, et nous restons à votre disposition pour tout échange ou information complémentaire.

*L'équipe de la formation Tout au Long de la Vie*